

-République Française-

2025103022

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 30 octobre 2025 à 19h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 24 octobre 2025

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. OLIVEIRA, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : M. CARBON, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, M PERET ;

Pouvoirs : Mme DAVAUD (à M. MONIER), Mme LUCOTTE (à M. LITAUDON) ;

Secrétaire de séance : M. SAUVESTRE ;

Objet : Tarifs de la saison culturelle 2026

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de programmation culturelle 2026 proposé par la Commission culture, animations et loisirs ;

CONSIDERANT la programmation suivante :

Date	Horaires	Animation	Artistes	Lieu	Coût	Tarif proposé
Dimanche 1er février	15 h00	Concert	Société musicale de Saint Gérand le Puy	Eglise	350 €	10 € adultes 5 € 12 à 18 ans gratuit moins de 12 ans
Juillet (jour à déterminer)	à déterminer	Concert	Les Petits chanteurs d'Asnières	Salle Max Favalelli	3 400 €	10 € adultes 5 € 12 à 18 ans gratuit moins de 12 ans
Samedi 26 septembre	20h30 ?	Concert	Sounds of Gospel	Salle Max Favalelli	1 900 €	10 € adultes 5 € 12 à 18 ans gratuit moins de 12 ans

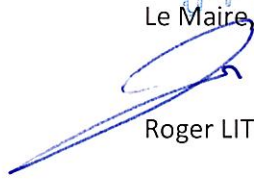
Samedi 24 octobre	20H30 ?	Soirée cabaret	à déterminer	Salle Max Favaelli	Non connu	A déterminer selon le format de la soirée (avec ou sans repas)
-------------------	---------	----------------	--------------	--------------------	-----------	--

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la programmation culturelle proposée pour 2026 et les tarifs proposés ;

Rappelle que les détenteurs de la carte Senior de la commune ont droit à une entrée gratuite à l'un de ces spectacles, une fois dans l'année, excepté à la soirée cabaret en cas de repas.

Le 04 NOV. 2025
 Le Maire


 Roger LITAUDON

